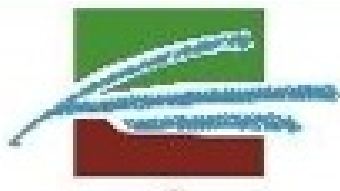


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article539>



Fusion Val Terbi : présentation du budget projeté

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Val Terbi, une coopération nécessaire et une fusion -



Date de mise en ligne : vendredi 28 octobre 2011

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

La présentation du budget prévisionnel, à Mervelier, a suscité beaucoup de questions. L'inquiétude est vive et la même affirmation revient toujours : cela va trop vite, prenons le temps de réfléchir.

Le budget de la première année reste dans les limites des budgets actuels.

Il laisse des zones d'ombre, notamment dans les charges de personnel.

Un participant a mis en parallèle les charges de personnel d'autres communes de taille comparable, par exemple :

Porrentruy, un peu plus de 6000 habitants et Val Terbi un peu plus de 7000, avec un territoire beaucoup plus vaste. 4 millions sont prévus chez nous, 8 millions sont inscrits au budget de Porrentruy.

Le groupe de fusion prévoit une structure de milice, réduite. Suffira-t-elle ?

Il ne prend pas de position pour l'avenir, laissant ce soin aux futures autorités. C'est une position qui facilite la mise en place du projet, mais qui ne donne pas de prospective à moyen terme.

Le budget présenté :

<https://www.valterbi.org/cms/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

L'organigramme projeté :

<https://www.valterbi.org/cms/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Reflet de la séance dans LQJ du 28.10.2011

Le projet de fusion est toujours perçu avec une certaine réticence

Le budget 2013 de la commune fusionnée de Val Terbi, basé sur une quote de 2,1, a été présenté, avant hier soir à Mervelier, pendant plus de 3 heures à la population du haut du val Terbi.

Si la majorité de la soixantaine de personnes présentes est restée silencieuse, plusieurs citoyens sont intervenus pour dire leurs craintes face à la fusion proposée.

La porte d'antenne, la division présumée de Val Terbi et la représentation des villages dans la commune fusionnée sont autant d'éléments d'inquiétude des opposants. Ils refusent de signer un chèque en blanc au Conseil communal de la commune fusionnée.

«Si le val Terbi refuse? Vous devez vous y attendre. Que ce passe-t-il?» Claude-Alain Chappuis, conseiller communal à Vicques et membre du

Conseil de fusion, n'a pas fait de promesse. Le budget 2013 de la commune fusionnée qui est déjà en opposition à la fusion au Conseil communal.

«Pour que la fusion puisse se concrétiser, il faudra qu'un minimum quatre des sept communes concernées l'acceptent ou que trois communes, dont

au minimum une grande, le déclinent. Ici, a dit-il, explique Suzanne Mühle, maître de Vicques et présidente du conseil de fusion.

«Ils veulent aller trop vite, on ne peut pas leur faire enlever le val Terbi à leur place, on leur laisse le choix de leur commune.

Une vision globale nécessaire

«Ce n'est pas la question si on a quatre communes ou

viennent et si les autres restent isolées, à savoir Suzanne Mühle, avant de poursuivre: «C'est notre droit de développer ce projet de fusion pour avoir une vision globale de l'ensemble du val Terbi. Si nous ne l'avons pas fait, nous l'aurons repris dans 10 ans».

«On ne pourra plus rien faire dans les villages, car nous n'avons pas de mandat et nous avons toujours raison en haut? La centrale interrompt les citoyens, en précisant au profit de Courmayeur et Vicques dans la future commune fusionnée.

«C'est faire un mauvais procès aux futures autorités communales, lui a répondu Claude-Alain Chappuis qui a permis de remettre en question le budget 2013 de la commune fusionnée et ses déclarations.

personnes âgées et handicapées de l'ensemble du territoire communal dans les zones à bâtir et les localités protégées à Vicques et Courmayeur, a répondu Claude-Alain Chappuis.

«Même vous attendre à nos questions en disant que c'est le premier conseil communal de la commune fusionnée qui décide, nous ne faisons rien. Nous allons perdre notre droit de vote et nous nous devons de signer un chèque en blanc», ont alors intervenu un participant qui, tout en étant favorable à la collaboration entre les communes, estime que le processus de fusion est trop rapide.

Prochaine séance le 3 novembre à Vicques

Reste à savoir maintenant quel sera l'avis du habitant du bas du val Terbi qui pourra servir à une autre séance d'information consacrée à la présentation du budget 2013 de la commune fusionnée le 3 novembre, à 19 h 30, à la salle communale de Vicques.

Une séance sera encore organisée en janvier dans chaque commune, avant le vote prévu le 3 février prochain.

Interne

www.bonjourvalterbi.ch

Pour information, la [planification financière de Porrentruy](#)

Reflet de la séance du 3 novembre 2011, à Vicques, dans LQJ du 5.11.2011

<https://www.valterbi.org/cms/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Reflet séance de Vicques 111103

WVQUKES

Une soirée bien tranquille pour discuter du projet de fusion

La population du bas du Val Terbi a assisté dans le calme, jeudi soir à Vicques, à la présentation du budget 2013 de la commune fusionnée.

Aucune opposition majeure au projet ne s'est élevée des rangs garnis d'une soixantaine de personnes.

Au même, les membres du Comité de fusion ont eu à déclarer certains points concernant la qualité, le tarif des eaux et l'organisation de la voirie notamment.

La deuxième séance d'information sur le budget 2013 de la commune fusionnée de Val Terbi a eu lieu jeudi soir, à la Salle communale de Vicques. Les membres du Comité de fusion ont présenté leur vision plus tôt, durant plus de 5 heures à l'été dernier – après d'importantes discussions programmatiques et organisationnelles – et se sont vu proposer une habitation du bas du Val Terbi, du moins pas à la connaissance de personnes présentes lors de la séance.

Une heure de présentation s'ensuivra d'une période de questions avant d'aller à l'heure des débats. «C'est très cal-



Les experts des communes du Val Terbi conservent leur emploi en cas de fusion.

Il est expliqué, tel que sur une affiche d'une année ou deux.

Augmenter les impôts?

Le budget 2013 – qui prévoit un déficit – équivaut à 30 cent (100) – à également) une série des réformes dans le public. On pourra donc, plutôt qu'augmenter, évaluer ce qui a pu être fait plus ou moins qu'aujourd'hui, augmentant de la qualité. «On est confronté avec une qualité de 2.5. Pour-quoi ne pas la ramener à 2.0 et terminer d'explorer dans les chiffres cela? On verrait l'impact sur les plus ou moins.

Frédéric Schneider a expliqué qu'en cas de fusion, il y aurait un dédoublement de la qualité de chaque commune. Il serait selon les habitants de rester très largement en de-à de la commune, la plus haute actuellement. «On doit aussi garder en tête que l'habitat démographique va jouer sur elle dans les grands villages. L'arrivée de nouveaux habitants devra répondre le mieux que le plus ou moins court terme», a-t-il ajouté.

Une demande d'un partenariat, le Comité de fusion s'agit d'apporter des précisions sur la fonctionnement de la commune. «Tous les points sont présentés dans le cadre de la fusion», a insisté Suzanne Malin, maire de Vicques, qui n'a pas une centralisation des expertises humaines à Courmayeur. Le mandat, quant à lui, devra

être consacré dans chaque village, et respecté au fur et à mesure, selon les besoins.

«D'un côté, les explications plus précises n'ont pas permis d'acquiescer. Cela dépend du nombre de communes qui acceptent de fusionner.»

Soutien à la culture

Au chapitre des écoles, Suzanne Malin a insisté qu'une nouvelle construction n'était prévue avant d'être envisagée l'ensemble des bâtiments scolaires du Val Terbi. Une réflexion «qui implique des discussions», a-t-elle souligné.

Enfin, le maire a remercié les acteurs de la culture, notamment de préserver les valeurs actuelles. «Les présentations seront harmonisées, mais restent globales». Nous ne voulons pas nous désengager, bien au contraire, a-t-elle expliqué.

«Il n'y a la fusion ne va pas résoudre tous les problèmes», a poursuivi Suzanne Malin en guise de conclusion. «On ne peut pas tout se limiter dans notre coin. Nous avons envie de voir le Val Terbi se développer, se redresser.»

Assistée par le Service des communes, la commission de fusion doit être constituée si- gnaté par l'ensemble des ac- teurs. La grande, la, en pre- sence en février.

www.valterbi.ch

Reflet séance de Vicques LQJ